

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Octobre 2022

L'An Deux Mil Vingt-deux, le 25 octobre à 18 Heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Olivier COULON, Maire.

Etaient présents : M. Olivier COULON, M. Nicolas DESANDERE, M. François DECOOPMAN, M. Vincent FORTIN, M. Sébastien LENOIR, Mme Laetitia WATTIER, Mme Nelly VEGA, M. Pascal MARECHAL, formant la majorité des Membres en exercice.

Absents : Mme Nathalie MIEZIN ayant donné pouvoir à M François DECOOPMAN
M. Régis VAN DE KERCKHOVE ayant donné pouvoir à M Nicolas DESANDERE
M. Axel VAN LOOY ayant donné pouvoir à M. Sébastien LENOIR
M. Serge MINERVINI ayant donné pouvoir à M Pascal MARECHAL
Mme Angélique DEQUERCADEC excusée
Mme Aurélie MARECHAL ayant donné pouvoir à Mme Laetitia WATTIER

Monsieur François DECOOPMAN a été élu secrétaire de séance.

N° de la délibération	Objet	Décision
2022-47	Délégation du Conseil Municipal au Maire à fixer par arrêté les droits de nature non fiscale	FAVORABLE à l'unanimité
2022-48	Création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint technique	FAVORABLE à l'unanimité
2022-49	Délibération portant création d'un poste d'Adjoint Administratif à 27H hebdomadaires	FAVORABLE à l'unanimité
2022-50	Délibération portant suppression d'un poste d'Adjoint Administratif à 35H hebdomadaires	FAVORABLE à l'unanimité
2022-51	CCPP - délibération groupement de commande entretien voirie	FAVORABLE à l'unanimité
2022-52	CCPP - délibération service mutualisé de messagerie sécurisée	DÉFAVORABLE à l'unanimité
2022-53	Désignation d'un correspondant incendie et secours	Proposition de la nomination de M Serge MINERVINI à l'unanimité
2022-54	Adhésion de la Commune à la compétence optionnelle vidéoprotection du SMOTHD	DÉFAVORABLE à l'unanimité
2022-55	Délibération soumettant les clôtures à la procédure de Déclaration Préalable	FAVORABLE à l'unanimité
2022-56	Eclairage Public - EP - AERIEN - Diverses Rues - Programme 2023	FAVORABLE à l'unanimité
2022-57	Domiciliation du siège social de l'Association Cont'arts	FAVORABLE à l'unanimité

**Le Maire,
Olivier COULON**


